

## Bruno Le Maire excelle au jeu du Mistigri ... Le gouvernement met notre alimentation française en jeu !

Le 1<sup>er</sup> mars, Bruno LEMAIRE, ministre de l'Économie demandait aux distributeurs d'accepter les hausses des industriels.

Le 6 mars, nouvelle pioche, Bruno LEMAIRE demande aux industriels de rouvrir les négociations pour engager des baisses de prix...

L'inflation, cette carte dont personne ne veut, passe ainsi d'un maillon à un autre de notre chaîne alimentaire française. Monsieur LEMAIRE ne semble pas comprendre que l'avenir de l'alimentation ne se joue pas aux cartes !

Le gouvernement doit se pencher sérieusement sur un modèle malade.

L'alimentation française, pendant des années, n'a pas été payée à sa juste valeur. Les faits sont têtus ! Pendant 8 années consécutives de 2013 à 2021, les PME alimentaires qui représentent 98% du tissu agroalimentaire français (bien loin de la vision politico-médiatique d'un agro business sans foi ni loi), ont dû vendre leurs produits de moins en moins cher à la grande distribution.

En 2022 et en 2023 avec la loi Egalim 2, des hausses ont pu enfin être accordées aux entreprises alimentaires leur permettant de prendre en charge partiellement leur hausse de coûts, celle liée notamment aux matières premières agricoles, qui ont pris +15,3 % entre novembre 2021 et novembre 2022.

Pour autant, les entreprises alimentaires restent durablement fragilisées par des années de guerre des prix (à laquelle s'ajoutent les difficultés de recrutement, l'inflation des intrants, dont l'énergie et le poids de l'administratif).

Demander de façon hâtive, la réouverture des négociations commerciales entre les entreprises alimentaires et la grande distribution, en les mettant dos à dos (alors même que beaucoup de nos PME n'ont pas pu passer la totalité de leurs hausses et que nombre de matières premières ne sont aujourd'hui pas à la baisse), sans se pencher sur la capacité de nos entreprises à continuer de produire une alimentation locale accessible à tous, **interroger sur la vision qu'ont nos gouvernants de notre assiette et des enjeux, économiques, sociétaux et environnementaux, qui y sont associés!** L'importation de produits alimentaires, avec un niveau d'exigence moindre, a déjà largement débuté : les importations agricoles et agroalimentaires ont doublé entre 2000 et 2019 et nous importons aujourd'hui 20 % de notre alimentation ... au même moment certains hurlent déjà avec les loups en demandant la possibilité d'accélérer cette importation, sur l'autel opportuniste des prix bas à tout prix. Se défaussant ainsi de la carte de notre souveraineté alimentaire, que nous brandissions, comme un atout, voici encore quelques semaines.

L'inflation est un poison pour tous, les entreprises alimentaires françaises en ont conscience. Elles **ne retourneront pas dans les boîtes de négociations : la plupart n'en ont pas les moyens, et pour celles qui le pourraient, elles n'en prendront pas le risque sans avoir de garanties sur la prise en charge de la réalité des coûts sociaux, énergétiques et des MPI**, ainsi que sur une répartition juste des marges. C'est la condition



indispensable d'un avenir durable pour tous, en terme d'alimentation, de souveraineté, d'environnement et de développement de tous les territoires français.

**A propos du Réseau des ARIA de France :**

Le **Réseau des ARIA de France (RAF)** regroupe toutes les associations régionales des entreprises alimentaires des 13 régions de France : **2100 entreprises – 130 000 emplois**. Les ARIA sont en lien permanent avec l'ANIA, Association Nationale des Industries Alimentaires.

Président du RAF : Laurent Dulau, Vice-Président ARIA Nouvelle-Aquitaine

**Contact presse :**

Isabelle DAVID

Déléguée générale AREA Normandie

[Isabelle.david@area-normandie.com](mailto:Isabelle.david@area-normandie.com)

Tel : 02 31 83 11 22 / 06 74 40 71 91